

# Prix 'Droit au Logement 2007' du COHRE

Les nominés: 1 mars – 1 juil 2007



Les PRIX 'DROIT AU LOGEMENT' du **CENTER ON HOUSING RIGHTS AND EVICTIONS (COHRE)** ont été conçus pour attirer l'attention vers certaines des plus graves violations au monde du droit humain au logement et aussi pour rendre hommage aux gouvernements et aux individus qui ont montré leur engagement pour faire valoir et assurer le droit au logement pour tous et partout. Dans cet esprit, COHRE présente chaque année trois types de Prix 'Droit au Logement'.

## PRIX AU CONTREVENANT

(x 3)

Les Prix 'Droit au Logement' du COHRE au Contrevenant est accordé aux **gouvernements** ou **autres institutions** qui ont commis des **violations du droit au logement** spécialement graves ces derniers temps, en évidente infraction des lois du droit humain international et en relation avec les critères du droit au logement. Les Prix aux Contrevenants ont été conçus pour **attirer l'attention** sur certaines des plus graves atteintes contre le droit au logement dans le monde.

## PRIX AU PROTECTEUR

(x 1)

Le prix 'Droit au Logement' du COHRE au Protecteur est accordé à un **gouvernement** ou **autre institution** qui a fait preuve d'un **engagement exceptionnel pour le respect ou la protection** du droit au logement. Ce Prix est attribué pour démontrer que le droit au logement peut être mis en pratique lorsque la volonté politique est réellement appliquée pour protéger les droits humains et sauvegarder la dignité humaine.

## PRIX AU DEFENSEUR

(x 1)

Le Prix 'Droit au Logement' du COHRE au Défenseur est accordé à un **individu** qui a réalisé des **exploits remarquables** dans la défense du droit au logement et qui **encourage** la mise en pratique du droit au logement pour tous. Les candidats à ce Prix doivent être engagés à la non-violence et indépendants de toute affiliation politique ou gouvernementale.

COHRE accepte des nominations pour ces trois prix procédant de toute personne ou institution qui désire les soumettre. Un **comité d'experts du droit au logement**, constitué par du Personnel du COHRE et des membres du Comité, examine soigneusement chaque nomination et sélectionne les récipiendaires de chaque Prix selon les critères de sélection convenus. Pour plus d'information sur les critères de sélection et les anciens gagnants, nous vous invitons à aller sur le site web du COHRE : [www.cohre.org](http://www.cohre.org).

## ANCIENS GAGNANTS DU PRIX AU DEFENSEUR



Rachel Corrie,  
Etats Unis  
2003

Rajeev John George,  
Inde  
2004

Wardah Hafidz,  
Indonésie  
2005

Fu Xiancai, Chine -  
l'un des 7 gagnants de  
Chine, 2006

Les formulaires pour les nominations peuvent être téléchargés depuis [www.cohre.org/nominations](http://www.cohre.org/nominations).

Envoyez vos nominations à [awards2007@cohre.org](mailto:awards2007@cohre.org) avant le 1 juillet 2007.

Les résultats seront annoncés en décembre 2007.